

MONTANTS DES MODULATIONS RIFSEEP UT3

CA du 25 octobre 2021

CA du 7 novembre 2022

CA du 13 mars 2023

CA 6 novembre 2023

Grade des agents titulaires :

Filière	Grade	Montants mensuels
ITRF	IGR HC	110 €
	IGE HC	88 €
	TECH CE	18 €
	TECH CS	13 €
	ATRF P1	10 €
AENES	AAE HC	310 €
	APAE	88 €
	SAENES CE	18 €
	SAENES CS	13 €
	ADJENES P1	10 €
BIB	Conservateur en chef	31 €
	Bibliothécaire HC	45,25 €
	BIBAS CE	10 €
	BIBAS CS	5 €
	MAG P1	13 €

Postes avec des contraintes particulières :

Contraintes particulières	Montants mensuels
Travail en altitude en journée	160 €
Travail en altitude et de nuit	400 €
Travail en horaires décalés	80 €
Travail en itinérance (GEM)	135 €
Continuité de service - cabinet du président et du DGS	135 €
Continuité de service - Crèche	135 €

 **Gestion des risques :**

Gestion des risques	Montants mensuels
Poste nécessitant une habilitation SSIAP 3	80 €
Poste nécessitant une habilitation CRP (radio protection)	50 €
Assistant de prévention	50 €

 **Décalage corps-fonction : « faisant fonction »**

Conditions Faisant Fonction	Montant mensuel
<p>Pour les agents qui ont obtenu un poste relevant d'un corps supérieur au corps actuel de l'agent (<i>ex: ATRF sur un poste de TECH</i>). Implique un accompagnement de ces agents sur des concours pour un titulaire ou sur un nouveau contrat pour les contractuels.</p>	<p>Attribution de l'IFSE correspondant au poste obtenu, à compter de la date d'affectation.</p>

 **Surcharge de travail : « intérim »**

Conditions Intérim	Montant mensuel
<p>Personne ayant remplacé un collègue pendant plus de 3 mois suite à une vacance de poste. Dans le cas d'une vacance de poste, le poste doit être en attente d'un recrutement et avoir été arbitré pour publication. La procédure d'intérim n'est validée qu'après accord de l'agent et suite à la recherche d'autres solutions pour réaliser ces missions supplémentaires (GEM, contrat, ...).</p> <p><i>Procédure : Arbitrage en commission des recrutements au "fil de l'eau", sur demande du supérieur hiérarchique, en complétant le formulaire dédié.</i></p>	<p>Pour un remplacement complet :</p> <p>Poste catégorie C : 200 €</p> <p>Poste catégorie B : 260 €</p> <p>Poste catégorie A : 400 €</p>

 **Postes de coordonnateurs en composante : égalité, handicap et transition écologique et énergétique**

Conditions coordonnateur	Montant mensuel
Attribution d'une lettre de mission de coordonnateur + pas de cumul de plusieurs missions de coordonnateurs	85 €

 **Personnels BAP E exerçant des fonctions informatiques**

Corps et groupes de fonction	Montants mensuels
IGR groupes 1, 2 et 3 IGE groupes 1 et 2	350 €
IGE groupe 3 ASI groupes 1 et 2	280 €
TECH groupes 1 et 2	220 €
TECH groupe 3 ATRF groupe 1 et 2	170 €